

## LA CHRONIQUE DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES SUR RCF

I Vendredi 8 avril à 6h55

### « TÉLÉMÉDECINE »

Yann Lasnier, délégué général des Petits Frères des Pauvres

**RCF : Simon : Bonjour Yann. Hier, c'était hier la journée mondiale de la santé. Vous avez choisi de retenir ce matin l'angle de la télémédecine. C'est un sujet très à la mode, n'est-ce pas ?**

**YL :** oui et non. Cette notion de télémédecine a plus de 10 ans. C'est une loi de 2009, celle appelée « Hôpital, Patient, Santé, Territoires » qui a créé ce terme. En réalité, ce vocable englobe plusieurs types d'actes : la téléconsultation, la télé-expertise, la télésurveillance, la téléassistance. C'est vrai que la télémédecine a été plutôt balbutiante sur les dix dernières années mais elle est entrée dans une ère nouvelle avec la pandémie. C'est un progrès important dans le droit à la santé pour tous et elle ouvre de vrais possibles. Elle permet, en gériatrie par exemple, d'éviter des déplacements et des temps d'attente très fatigants pour le suivi de certains patients.

**RCF : c'est donc une solution très prometteuse pour lutter contre les déserts médicaux ?**

**YL :** Hélas, ce n'est pas si simple. Dans notre rapport de 2020, François Puisieux qui est gériatre au CHU de Lille nous confirme qu' : « *Il y a un vrai intérêt mais ce n'est pas une solution aux déserts médicaux, ça ne remplacera jamais une consultation en vis-à-vis avec un patient. La limite est aussi pour des personnes âgées isolées qui ne savent pas utiliser les outils numériques, qui n'ont pas de proches pour les aider ou pour des personnes qui ont des troubles cognitifs et dont l'aidant est âgé et également non-internaute.* »

Et c'est bien ce qu'observent nos équipes au quotidien. Sans parler du déroulement même d'une téléconsultation, prendre simplement un rendez-vous en ligne n'est pas toujours chose aisée pour nos aînés. Notre étude de 2018 montrait d'ailleurs que 3,6 millions de personnes âgées de plus de 60 ans sont exclues du numérique.

Il y a donc bien cette réalité à prendre en considération qui est que la téléconsultation est plébiscitée par les 35-44 ans alors que pour les 70 ans et plus, elle représente à peine 1,4% des téléconsultations et 0,3% pour les plus de 75 ans.

Nous sommes encore loin de la solution miracle pour combattre les déserts médicaux. Et nous le savons, l'isolement est un facteur aggravant. Il y a donc bien une solidarité à organiser.

**RCF : Que préconisent les Petits Frères des Pauvres ?**



Nous rejoignons la fédération France Asso Santé lorsqu'elle plaide pour une fraternité en santé. Effectivement le passage au numérique des démarches de santé ne doit pas être un facteur d'accentuation des inégalités. Il est absolument nécessaire d'organiser un accompagnement humain à l'utilisation des outils numériques. Les bénévoles d'accompagnement peuvent être facilitateurs mais ils ne pourront pas tout faire.

Il y a également deux autres écueils à éviter impérativement. Tout d'abord, le traitement des données et leur préservation de toutes les logiques marchandes. Il y a aussi la tentation du non-remplacement des professionnels par ce seul substitut.

Comme toutes les technologies, la télémédecine doit être un outil au service d'un projet plus grand. Ce dont nous avons besoin c'est avant tout d'une médecine de proximité qui continue à tisser des liens et notamment avec les plus fragiles de nos concitoyens.